

celui qu'il avait promis, le gouvernement a fait en sorte que les propositions constitutionnelles ne puissent être amendées à la Chambre. Le gouvernement a invoqué la clôture, empêchant ainsi les représentants élus du peuple d'en discuter, ici, au Parlement du Canada, alors que le débat était à peine commencé. Tout cela a été accompagné d'une campagne publicitaire manipulatrice conçue pour faire croire aux Canadiens que le gouvernement rapatriait notre constitution, et non pas ce mélange étrange du premier ministre qui n'est pas notre constitution mais un magma de nouveaux principes qu'il veut faire adopter par le Parlement britannique, en notre nom, de sorte que les Canadiens ne sachent trop ce qui se passe.

La même tournure d'esprit retors sous-tend le budget, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a axé sa campagne sur la promesse de garder les prix de l'énergie à un niveau inférieur à ceux du budget Crosbie, et il a l'effronterie de prétendre qu'il a respecté sa promesse. J'aimerais signaler certains aspects de ce budget par lesquels le gouvernement trahit ses promesses et la foi de ceux à qui il a demandé de l'élire.

J'aimerais vous entretenir de nombre des éléments de ce budget, mais il en est un que je ne puis négliger, soit l'agriculture. Aucun gouvernement canadien ne devrait négliger ce secteur, car au moins le quart de nos emplois se situent dans le secteur de la production des aliments. Pourtant, le gouvernement actuel néglige l'agriculture et il n'en tient pas compte dans son budget. Il y a pire, le gouvernement n'a pas respecté les promesses qu'il a faites pendant la campagne électorale pour attirer les voix des agriculteurs canadiens. Je voudrais citer une déclaration que le ministre de l'Agriculture a faite l'année dernière, alors qu'il était dans l'opposition. Voici ce qu'il a dit, comme on peut le constater en lisant le hansard du 16 octobre 1979 à la page 238:

... j'affirme que dans n'importe quel pays du monde ...

Il ajouta ceci:

... si l'on néglige l'agriculture, c'est le reste de la société qui en souffre.

Ce sont là de sages propos et c'est la vérité. Tout le monde mange et lorsque le coût de production des denrées alimentaires augmente, le prix augmente. Pourtant, le gouvernement a négligé l'agriculture, le secteur qu'il ne fallait pas négliger, d'après le ministre.

Les agriculteurs ne sont pas idiots. Ils ont remarqué que les libéraux avaient promis pendant leur campagne électorale de ne pas imposer de taxe d'accise sur les combustibles qui servent à la production alimentaire. Ils remarqueront également que cette exemption servira davantage à protéger les consommateurs contre une hausse du prix des produits alimentaires qu'à les protéger, eux. Quand les agriculteurs penseront aux répercussions de ce budget sur leurs revenus, ils constateront que d'ici trois ou quatre ans, ils devront supporter la hausse du prix du combustible au même titre que les autres Canadiens. Pour des raisons sur lesquelles je reviendrai, les agriculteurs seront sans doute désavantagés par rapport aux citoyens parce qu'ils ne sont pas desservis par le réseau de distribution du gaz naturel.

Comme on peut le lire au hansard du 16 octobre 1979, le ministre de l'Agriculture, lorsqu'il était dans l'opposition, a déclaré que le prix des terres avait augmenté de 14 p. 100 l'année précédente, puis il a ajouté, à propos du gouvernement Clark:

Voilà qui met en évidence l'immense nécessité d'accroître les fonds de la Société du crédit agricole. Le gouvernement devrait mettre en pratique ce qu'il prêche et

### *Le budget—M. Cardiff*

financer davantage une activité qui profite à tous les Canadiens. Elle est mûre pour l'expansion.

Le ministre a repris son portefeuille, monsieur l'Orateur, et cette activité est toujours mûre pour l'expansion. Il avait raison de dire que lorsque l'agriculture est laissée pour compte, c'est la société entière qui en souffre. Mais le ministre ne semble pas avoir réussi à convaincre ses collègues du cabinet de la nécessité de tenir compte de ce secteur.

Où sont les fonds additionnels pour la Société du crédit agricole que le ministre avait demandés à notre gouvernement? Le bill tendant à augmenter les fonds était prêt il y a deux ans lorsque le ministre détenait ce portefeuille. Il insistait pour qu'il soit présenté, pourtant il a contribué à la défaite de notre gouvernement avant que nous puissions agir. Qu'en est-il aujourd'hui? Les jeunes agriculteurs aimeraient bien continuer à exploiter leurs fermes, mais ils sont incapables d'obtenir le crédit nécessaire pour acheter des terres. Le ministre se dit fier des taux favorables disponibles en vertu de la loi sur le crédit agricole, mais cela ne donne rien si on n'a pas d'argent à prêter.

Cela m'amène à un autre aspect du budget Crosbie, soit les obligations pour l'expansion des petites entreprises qui leur auraient permis de réduire de moitié le coût d'emprunt. Les petites entreprises et les centaines de milliers de Canadiens sans emploi ont besoin de cette disposition. Après avoir défilé le budget Crosbie, le gouvernement actuel est revenu avec cette disposition dans le mini-budget du 21 avril qu'il a dissimulé dans le débat sur le discours du trône. Après tout, cette mesure était sensée et nécessaire pour que les petites entreprises continuent à créer des emplois. Malheureusement, aucun bill pour mettre cette mesure en vigueur n'a été déposé à la Chambre de sorte que les banques n'acceptent pas ces obligations sans que les petites entreprises qui les émettent garantissent qu'elles paieront le plein taux commercial, ou encore plus si le gouvernement ne tient pas sa promesse.

Pas étonnant que les entreprises aient peur d'émettre ces obligations: personne ne peut se permettre de faire des affaires quand c'est tellement risqué sous un gouvernement qui n'a pas tenu bien d'autres engagements. Si le gouvernement voulait vraiment que cette disposition du budget Crosbie soit disponible et utilisable, il adopterait la loi nécessaire à cette fin. Mais non, il vient d'annoncer un délai de trois mois au cours desquels on pourra émettre les obligations. C'est ainsi qu'une mesure qu'on laisse infirme parce qu'on ne veut pas adopter la loi nécessaire le restera encore plus longtemps à cause de ce nouveau délai. C'est pourquoi on se demande quand elle entrera en vigueur. C'est un peu comme le fardage et les illusions que nous sert le ministre de l'Agriculture avec son crédit agricole: on l'annonce à un taux favorable, mais il n'est pas disponible ni même utilisable.

Je commente brièvement un autre aspect du budget qui affectera tous les Canadiens lorsqu'ils achèteront leur nourriture, chaufferont leurs propres maisons ou des maisons louées, conduiront leurs voitures ou voyageront en autobus ou en train—le prix du combustible. La plupart des Canadiens acceptent de payer plus cher pour leur combustible. Bien entendu, le prix de tout ce qui dépend du combustible augmentera aussi.

Ce budget aura deux effets qui font que presque tous les Canadiens éprouveront plus de difficulté à faire face à la hausse des coûts de l'énergie que s'ils avaient le budget Cros-